RAPPORT ◆ ANNUEL

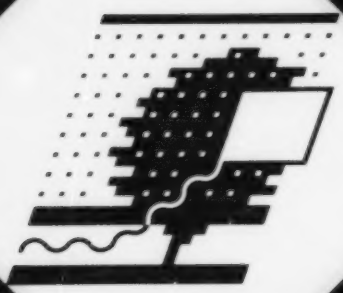

ASSOCIATION TOURISTIQUE
DU BAS-SAINT-LAURENT

1989 ◆ 1990

ASSOCIATION TOURISTIQUE
DU BAS-SAINT-LAURENT

506, RUE LAFONTAINE,
3e ÉTAGE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC)
G5R 3C4
TÉL.: 1. 418. 867.1272
Fax: 1. 418. 867.3245

#12792*

91-06714/

Le jeudi 31 mai 1990

OBJET: A V I S D E C O N V O C A T I O N
Assemblée générale annuelle

Chers membres,

Vous êtes, par la présente, convoqués à la 12e assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra:

DATE: **Samedi, le 16 juin 1990**

HEURE: **09 h 00**

ENDROIT: **Centre des Congrès (entrée principale)**
Hotel Universel
311, boul. Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup

Lors de cette assemblée, nous présenterons le rapport financier 1989-1990, ainsi que le budget proforma pour 1990-1991. De même, nous ferons le bilan des activités effectuées et adopterons le plan d'action pour la prochaine année.

Veuillez noter que nous discuterons également de propositions d'amendements aux règlements généraux dont vous trouverez copie ci-jointe; nous adopterons aussi une nouvelle grille de tarification pour le membership.

Nous comptons donc sur votre présence afin que les modifications apportées lors de cette assemblée répondent à vos attentes.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt, nous vous prions d'accepter l'expression de nos cordiales salutations.

Le directeur général

Serge Ouellet

p.j. (2)

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour 3

Procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle de 1989 4

Rapport du président 10

Rapport d'activités 1989-1990 et plan d'action 1990-1991

- Rapport du directeur général 13
- Plan d'action 1990-1991 16

Grille de cotisation du membership 28

Rapport des vérificateurs 30

Budget pro forma 45

Elections 1990 50

Personnel en poste 52

Douzième
Assemblée générale annuelle

O R D R E D U J O U R

09 h 00 Accueil et inscription

09 h 30 Assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Election d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 11e assemblée générale du 17 juin 1989
6. Rapport du président pour l'année 1989-1990
7. Présentation du rapport des activités 1989-1990
8. Adoption du plan d'action 1991
9. Modification à la grille de cotisation
10. Présentation et adoption du rapport financier 1989-1990
11. Présentation et adoption du budget proforma 1990-1991
12. Choix d'un vérificateur comptable pour l'exercice 1990-1991
13. Ratification des actes des administrateurs

11 H 00 Ajournement des travaux

PAUSE CAFÉ

11 h 30 Reprise des travaux

14. Amendements aux règlements généraux de la Corporation
15. Dissolution du Conseil d'administration
16. Election du nouveau Conseil d'administration
    a) ajournement
    b) nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
    c) élection
17. Varia
    a)
    b)
    c)
18. Levée de l'assemblée

12 H 00 Réunion du Conseil d'administration pour l'élection des officiers de la Corporation

PROCES-VERBAL DE LA ONZIEME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT INC. TENUE A L'AUBERGE LA GOURMANDIERE DE POHÉNÉGAMOOK LE MERCREDI 14 JUIN 1989

1.- Ouverture de l'assemblée

Le président souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte la onzième assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent.

2.- Vérification du quorum

Le secrétaire exécutif de l'A.T.R. du Bas-Saint-Laurent confirme qu'il y quorum.

3.- Election d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Monsieur Maurice Pedneault, appuyé de monsieur Maurice Ouellet, propose monsieur Michael Schmouth et madame Françoise Daigle. Ils acceptent et agiront respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ

La procédure adoptée sera celle des assemblées délibérantes tel que définie par le code Morin.

4.- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Maurice Pedneault, appuyé de monsieur Maurice Ouellet propose l'adoption de l'ordre du jour en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

5.- Lecture et adoption du procès-verbal de la dixième assemblée générale annuelle du 11 juin 1988

Le président fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 1988. Sur une proposition de monsieur Donald Gagné, appuyé de monsieur Maurice Pedneault, le procès-verbal est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

6.- **Rapport du Président pour l'année 1988-1989**

Le président, monsieur Michael Schmouth, fait la lecture de son rapport pour l'exercice 1988-1989.

Sur une proposition de madame Charlotte Caron, appuyée de monsieur Maurice Pedneault, il est résolu à l'unanimité d'accepter le rapport du président.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7.- **Présentation et adoption du rapport financier 1988-1989**

Monsieur Jerry Hall, de la firme de vérificateurs comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés, fait la présentation du rapport financier 1988-1989.

Pour la dernière année, des revenus s'élevant à 833 016$ et les dépenses à 812 034$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 20 982$. Le déficit accumulé est ramené de 28 512$ à 7 530$.

Il est proposé par madame Charlotte Caron, appuyé de monsieur Emilien Nadeau et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 1988-1989 tel que déposé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8.- **Choix d'un vérificateur comptable pour l'année 1989-1990**

Il est proposé par monsieur Emilien Nadeau, appuyé par madame Charlotte Caron et résolu à l'unanimité de confier à la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés la vérification comptable pour l'exercice 1989-1990.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9.- **Présentation et adoption du rapport d'activités 1988-1989 et du plan d'action 1989-1990**

Le président et le directeur général tracent le bilan des activités pour l'année écoulée et présentent le plan d'action pour 1989-1990. Les documents sont insérés dans le rapport annuel.

Madame Suzette de Rome, appuyée de monsieur Pierre Saindon, propose que l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent fasse le relevé des attraits et infrastructures principaux qui restent ouverts à l'automne et de le diffuser aux intervenants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Sur une proposition de madame Georgette Gagné, appuyée de monsieur Claudel Gagnon, le rapport d'activités 1988-1989 ainsi que le plan d'action 1989-1990 sont adoptés avec les ajouts proposés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9.1 Projet de commercialisation internationale

Le président et le directeur général présentent à l'assemblée les grandes lignes du projet de commercialisation internationale qui associera les Associations touristiques régionales Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et le ministère de l'Industrie, Sciences et Technologie. Ils indiquent le budget qui sera alloué ainsi que les orientations du projet qui devrait être capital pour notre région.

Sur une proposition de monsieur Maurice Pedneault, appuyé de madame Charlotte Caron, il est résolu à l'unanimité d'ajourner les travaux de l'assemblée, quelques minutes, pour une pause-café. L'assemblée est ajournée à 11:30.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Sur une proposition de monsieur Maurice Ouellet, appuyé de madame Suzette de Rome, la reprise des travaux est adopté à 11:50.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

10.- Renouvellement de la grille de tarification des membres pour l'exercice 1989-1990

Sur une proposition de madame Suzette de Rome, appuyée de monsieur Maurice Pedneault, il est résolu à l'unanimité d'appliquer la grille de tarification 1988-1989 pour le membership à l'exercice de 1989-1990. Il n'y aura donc pas de hausse de la tarification pour les membres.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

11.- Présentation et adoption du budget pro forma 1989-1990

Le directeur général présente le budget pro forma pour l'exercice 1989-1990. Le budget pro forma présente des revenus de 817 770$ pour des dépenses de 810 195$, pour un surplus des revenus sur les dépenses de 7 575$.

Sur une proposition de monsieur Donald Gagné, appuyé de madame Georgette Gagné, le budget pro forma 1989-1990 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

12.- Ratification des actes des administrateurs

Sur une proposition de monsieur Emilien Nadeau, appuyé de monsieur Ernest Ouellet, il est résolu de ratifier tous les actes posés par les administrateurs au cours de l'année 1988-1989.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

13.- Election du Conseil d'administration

13.1 **Ajournement**

Monsieur Maurice Pedneault, appuyé de madame Suzette de Rome, propose l'ajournement de l'assemblée générale pour la période électorale.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

13.2 **Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection**

Monsieur Donald Gagné, appuyé de madame Charlotte Caron, propose monsieur Serge Ouellet pour agir à titre de président d'élection; ce dernier accepte.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Jacques Desrosiers, appuyé de madame Charlotte Caron, propose madame Françoise Daigle comme secrétaire d'élection; cette dernière accepte.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

13.3 **Election des administrateurs**

Dix (10) postes sont à combler pour cette élection. Voici donc les candidat(e)s élu(e)s:

KAMOURASKA:

Monsieur Yvon Ouellet, entreprise à but lucratif
Madame Mona Massé, entreprise sans but lucratif
Monsieur Michael Schmouth, Corporation touristique de zone

TEMISCOUATA:

Madame Georgette Gagné, entreprise sans but lucratif

RIVIERE-DU-LOUP:

Monsieur Alain April, entreprise à but lucratif
Monsieur Guy Ouellet, Corporation touristique de zone

BASQUES:

Monsieur Dave Gagnon, entreprise sans but lucratif
Un poste reste à combler pour les Corporations touristiques de zone

RIMOUSKI:

Monsieur Jacques Desrosiers, Corp. touristique de zone
Un poste reste à combler pour les entreprises à but lucratif

Monsieur François Pelletier, appuyé de monsieur Maurice Pedneault, propose la ratification des élections des administrateurs.

13.4 **Réouverture de l'assemblée**

Sur une proposition de madame Georgette Gagné, appuyée de monsieur Marcel Saint-Pierre, l'assemblée est réouverte.

14. Varia

14.1 **Résolution pour augmenter le budget du ministère du Tourisme**

Considérant que le tourisme constitue une industrie économiquement essentielle au développement du Québec;

que le Québec réalise à peine la moitié de ses recettes touristiques potentielles;

que selon plusieurs experts, l'activité touristique sera dans un avenir prochain, la principale denrée des exportations mondiales;

que le gouvernement du Québec doit faire plus d'efforts afin que notre province vise une ascendance plus rapide de son industrie touristique;

En conséquence, il est proposé par madame Suzette de Rome, appuyé de monsieur André Lévesque,

que l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent déplore la baisse des budgets du gouvernement du Québec attitrés au tourisme;

que l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent demande au gouvernement québécois de réviser sa position à ce sujet pour qu'un rattrapage soit effectué dans les plus brefs délais, afin de permettre au Québec de retirer la part qui lui revient en matière de tourisme;

que copie de cette résolution soit expédiée aux membres du Conseil des ministres et aux Association touristiques régionales québécoises.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

14.2 **BROCHURE "DESTINATION QUÉBEC, VACANCES D'ÉTÉ"**

Madame Charlotte Caron a pris connaissance de la brochure "Destination Québec, vacances d'été" et s'interroge sur le fait que toute la partie du circuit du Doux Pays des Lacs a été omise.

Le directeur général explique que l'Association touristique régionale fait des propositions au Ministère et que celui-ci en tient compte ou non. Des avis ont été émis concernant la brochure mentionnée, mais on ne les a pas retenus au Ministère.

En conséquence, il est proposé par madame Charlotte Caron, appuyé de monsieur Maurice Pedneault,

que l'Association touristique régionale continue de faire pression auprès du ministère du Tourisme, afin que celui-ci fasse figurer le territoire du Témiscouata et du Haut-Pays-de-la-Neigette dans sa brochure "Destination Québec, vacances d'été"

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

14.3 **GUIDE TOURISTIQUE**

Certains commentaires sont apportés au sujet de la dernière édition du guide touristique.

Le directeur général invite les membres à faire part de leurs commentaires à madame Isabelle Côté, au bureau de l'Association touristique régionale. Nous nous empresserons de les prendre en note et de corriger les éventuelles erreurs.

15.- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Maurice Pedneault, appuyé de madame Louise Bélanger de lever l'assemblée.

ADOPTÉ A l'UNANIMITÉ

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Chers membres et
collaborateur(trice)s,

L'exercice 1989-1990 aura été marqué par deux (2) faits majeurs, soit:

- la commercialisation internationale en collaboration avec le gouvernement fédéral;
- la valorisation de notre industrie touristique régionale.

La commercialisation internationale

Voilà le fait marquant de l'année qui se termine. Attendu depuis 1987-1988, ce programme d'action réalisé avec une trentaine d'entreprises de la région et en étroite association avec la Gaspésie, nous permet d'envisager avec optimisme l'atteinte de certains de nos objectifs les plus importants. L'étalement de la saison d'abord, car notre intention auprès des marchés américains et européens vise le développement de notre produit automnal; la diversification de nos clientèles ensuite est un autre élément sur lequel nous comptions agir. Enfin, cette vaste opération permet à nos membres et à notre personnel d'approfondir les règles du jeu implacables de notre industrie.

La valorisaiton de notre industrie touristique régionale

En association avec l'ATRAQ, cet organisme provincial qui regroupe l'ensemble des A.T.R. du Québec, nous nous sommes engagés dans un virage davantage politique au cours des derniers mois afin de faire reconnaître le tourisme comme une priorité économique québécoise. Aux termes de cette "coalisation des forces", le gouvernement du Québec ajoutait un montant de six (6) millions additionnels pour fins de promotion au budget 1990-1991 du gouvernement du Québec.

Sans vouloir nous en approprier tout le mérite, nous croyons sincèrement que le cheminement des A.T.R. du Québec, dont la nôtre, et le rôle qu'elles jouent dans le développement touristique au Québec, y sont pour quelque chose dans cette nouvelle étape. Que de chemin à parcourir encore cependant afin que notre industrie soit traitée à sa juste valeur.

La valorisation de notre industrie passe aussi par des chemins plus heureux où foisonne le succès. Nous nous réjouissons des honneurs remportés par certains de nos membres et nous pensons tout particulièrement à "Pohénégamook Santé Plein Air", "l'Auberge La Gourmandière", "le Musée du Bas-Saint-Laurent", "la Société Duvetnor" et "la Corporation touristique du Kamouraska" qui, tour à tour, se sont mérités différentes éloges au cours de l'année, tant au plan zonal, que régional et provincial.

La gestion du personnel

L'année 1989-1990 aura également été marquée par la mise en place d'une politique de rémunération de notre personnel. Généralement jugée accessoire et de simple régie interne, cette décision mérite qu'on s'y arrête pour marquer la fidélité et la générosité de notre personnel depuis quatre (4) ans. L'ambiguité entourant leurs conditions de travail cède donc la place à une entente claire faisant le bonheur de tous.

Prospective

Maintenant que notre plan de marketing est fait, que la commercialisation est amorcée sur des bases rigoureuses, il est maintenant temps d'aborder deux (2) dossiers majeurs pour notre industrie touristique régionale, soit: le financement du réseau d'accueil et d'information et le plan de développement.

Le réseau d'accueil et d'information

La crise que nous venons de traverser et qui nous revient chaque printemps, comme le rhume des foins, doit être réglée une fois pour toutes.

La générosité de plus en plus calculée du gouvernement fédéral à ce chapitre et l'absence chronique du ministère du Tourisme du Québec dans ce volet relevant de ses responsabilités, doivent nous inciter aujourd'hui à aborder ce problème de front. Déjà, l'ATRAQ a inscrit cette problématique au coeur de ses priorités d'intervention pour 1990-1991. A nous d'en faire autant!

Toutefois, cessons de nous leurrer! Toute participation gouvernementale va devoir s'articuler autour d'un engagement financier formel des gestionnaires de bureaux d'information touristique.

Le plan de développement

La priorité mise sur la commercialisation au cours des deux (2) dernières années, s'imposait. Il nous fallait mettre en marché l'offre touristique actuelle capable de rencontrer les exigences des clientèles visées.

A cet égard, il reste encore un effort à faire pour la commercialisation intra-Québec.

Toutefois, c'est dans notre plan de développement qu'il nous faut plonger maintenant.

Des assises régionales vous sont donc proposées pour l'automne 1990 et il n'en tient qu'à nous d'en faire autre chose qu'un sempiternel colloque. Nous serons invités à préciser nos axes de développement avec tout le détachement et le courage que requiert le fait de faire des choix.

Conclusion

Ce quatrième mandat à la présidence était mon dernier. Que tout ce temps a passé vite, pour moi du moins!

J'aurai cotoyé des collègues administrateur(trice)s, engagé(e)s et pleins de bonne volonté.

J'aurai été secondé par des employé(e)s impliqué(e)s ayant à coeur le développement de notre association et dont le dévouement est révélateur de leur appartenance à cette belle région qu'est le Bas-Saint-Laurent.

Personnellement, j'ai beaucoup appris ici, sur le tourisme bien sûr, sur moi aussi. J'y ai trouvé matière à réfléchir et à grandir.

J'ose donc croire, sans prétention aucune, que je vous laisse un souvenir agréable de ces quelques années passées ensemble.

Merci à tous!

Michael Schmouth

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice que nous venons de terminer a permis à notre industrie de prendre l'un des virages les plus importants de son histoire.

Après avoir réalisé en 1988-1989 nos études de clientèle, le plan stratégique de marketing quinquennal et le plan de développement du produit touristique, notre Conseil d'administration adoptait à sa réunion d'avril, le premier programme de commercialisation internationale pour le Bas-Saint-Laurent.

Ce dernier nous permettra de vendre nos produits touristiques sur des marchés inexplorés jusqu'à maintenant et dont le potentiel est impressionnant. Nous inscrivons donc notre région dans un réseau de vente internationale au niveau du voyage. Nous misons beaucoup sur cette stratégie pour favoriser l'étalement de la saison (printemps, automne).

Les changements d'orientation préconisés à l'automne 1988 dans notre approche marketing sur le marché intra-Québec donnent déjà de bons résultats. L'achalandage au cours de l'été 1989 a connu une augmentation atteignant plus de 10% chez plusieurs de nos membres. Egalement, nous avons remarqué par rapport à l'an passé que la rétention des visiteurs était plus accentuée dans la zone de Bic, Rivière-du-Loup et de Pohénégamook. L'ajout de nouvelles activités dans ces trois endroits ont favorisé ce phénomème.

La croissance du nombre de skieurs en provenance des Maritimes a maintenu sa courbe au cours de l'hiver dernier. Les centres de ski et les hôteliers participants à la campagne hiver, que nous avons orchestrée, ont pour la plupart bénéficié de cette clientèle.

De nombreux motoneigistes ont circulé sur les sentiers de motoneige de notre région. Les hôteliers ont constaté que ces nouveaux visiteurs sont emballés par le produit. Nous tenons à souligner l'étroite collaboration que nous avons obtenu de la part des clubs de motoneige du Bas-Saint-Laurent qui ont facilité la réalisation de notre première carte régionale des sentiers de motoneige.

La situation générale de notre industrie en 1990 demeure assez intéressante, mais nous devrons nous montrer vigilants et prévenir du mieux possible les durs coups qui s'annoncent. Vous savez que nous sommes à la merci du contexte économique. Le ralentissement de l'économie, s'il perdure, aura sûrement des incidences très bientôt et l'imposition dès janvier 1991 de la nouvelle TPS frappera dûrement notre secteur. Cependant la dévaluation du dollar canadien sur le marché pourrait contrer certains de ces effets.

La solidarité régionale et même interrégionale devra s'accentuer si nous voulons maintenir et améliorer notre performance. La concertation des entreprises et des organismes au niveau régional est très difficile et demeure toujours fragile, mais il faut se souvenir qu'elle est nécessaire et vitale et que ça prend des efforts de part et d'autre pour y arriver. Sans la concertation et sans la solidarité régionale, il nous est impossible d'avancer; c'est ça la recette du succès dans l'industrie touristique.

Cette concertation, nous essaierons de la maintenir et de l'alimenter comme par l'opération d'organisation de l'offre touristique (packaging) dans chacune de nos zones et les négociations inter-zones qui suivront. Cette opération va permettre aux entreprises d'échanger et de réaliser des affaires ensemble, et cela, tout en corrigeant la présentation de notre offre touristique.

La table réunissant les sept Corporations touristiques de zone de notre région amène une meilleure coordination dans nos différentes interventions pour aider nos entreprises à mieux se vendre.

Les échanges que nous entretiendrons avec nos partenaires régionaux (CRD, MLCP, Parcs Canada, Conseil de la Culture, Conseil des Loisirs de l'Est du Québec et le MAC) sont importants et se sont accentués au cours de la dernière année.

En 1989-1990, nous nous sommes dotés d'un système informatique pour nos opérations et nous avons fait l'acquisition d'un télécopieur pour améliorer nos échanges avec la clientèle, le Ministère et nos partenaires.

Bref, le bilan de cette année est positif tant pour les résultats obtenus au niveau de l'achalandage, des activités soutenues, de la planification effectuée et des résultats notés au rapport financier.

Le directeur général,

Serge Ouellet

Orientations générales 1990-1991

Le Conseil d'administration s'est fixé six objectifs majeurs sur lesquels des efforts importants devront être investis au cours de la prochain année.

A. Appliquer le programme de commercialisation internationale;

B. Finaliser l'opération d'organisation du produit dans chacune de nos zones (packaging) et envisager de nouvelles mesures incitatives pour consolider la promotion de notre offre sur le marché intra-Québec;

C. Poursuivre nos démarches auprès du ministère du Tourisme pour obtenir le financement nécessaire pour l'opération des bureaux d'information touristique;

D. Préciser davantage les axes de développement contenus dans notre plan. Organiser des assises à l'automne pour que le milieu soit associé à cet exercice;

E. Maintenir nos relations avec nos membres (rencontres avec les membres, les CTZ et bulletin de liaison);

F. Maintenir nos relations avec les partenaires régionaux (CLEQ, CRD, MLCP, MAC, Conseil de la Culture, Parcs Canada).

Rapport d'activités 1989-1990

SERVICE DE L'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ

A. Edition

1. Guide touristique 1990

La sixième édition du guide touristique est sortie des presses au début mars 1990. Nous avons effectué une mise à jour avec encart et augmenté le tirage de 140 000 à 150 000 copies. Nous avons établi un mécanisme pour la vente de publicité.

2. Brochure des produits hiver

En collaboration avec l'A.T.R. de la Gaspésie, nous avons produit une nouvelle brochure "hiver" (20 000 copies) pour faire de la promotion et de l'information sur le produit ski alpin, le ski de randonnée, le séjour et la motoneige. La gestion de ce projet était sous notre direction. Nous avons obtenu pour la première fois une aide financière de 7 066$ dans le cadre du programme de promotion coopérative du Ministère pour réaliser notre campagne de promotion des produits d'hiver. Plus de 50% du matériel fut distribué sur le marché des Maritimes et sur la côte est du Maine.

Plan d'action 1990-1991

SERVICE DE L'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ

A. Edition

1. Guide touristique 1991

Pour la prochain édition, le guide connaîtra une mise à jour exhaustive. De nouvelles thématiques se rajouteront au contenu. Contrairement aux années antérieures, seuls les membres hôteliers et les propriétaires de camping en règle seront diffusés dans le guide. Il y aura augmentation du nombre de pages publicitaires pour répondre à la demande. Egalement, nous défendrons le maintien de la participation financière du Ministère dans cet outil.

2. Brochure des produits hiver

La brochure "hiver" sera rééditée. Le tirage passera à 30 000 copies. La distribution sera encore plus grande sur le marché des Maritimes. Nous adresserons une demande d'assistance financière dans le cadre du programme de promotion coopérative. la gestion du projet sera assumée par l'A.T.R. de la Gaspésie.

Rapport d'activités 1989-1990

3. Dépliant "Auberges du Bas-Saint-Laurent"

Nous avons réédité le dépliant à 10 000 copies et assuré sa distribution.

4. Carte des sentiers de motoneige du Bas-Saint-Laurent

La première carte sur les sentiers de motoneige de notre région a été produite en 1989-1990. Avec la collaboration des clubs de motoneige et d'une dizaine d'annonceurs, nous avons presque réussi à autofinancer ce projet. Le tirage était de 5 000 copies. Le produit motoneige a connu son véritable envol au cours de l'hiver. Des entreprises de la région offraient la location de motoneige, ce qui a permis de mieux structurer le produit.

5. Dépliant "Circuit inter-régional" (SODES)

Nous avons participé à titre de partenaire dans le projet de la Société d'orientation et de développement économique du fleuve Saint-Laurent (SODES) pour la production d'un dépliant pour faire la promotion du circuit inter-régional Québec, Charlevoix, Bas-Saint-Laurent et Chaudières-Appalaches. Le dépliant produit à 260 000 copies fut distribué tout au cours de la saison estivale.

Plan d'action 1990-1991

3. Dépliant "Auberges du Bas-Saint-Laurent"

Nous continuerons à distribuer les 3 000 copies qui sont encore en stock.

4. Carte des sentiers de motoneige du Bas-Saint-Laurent

La carte de motoneige 1991 sera révisée. Nous ajouterons d'autres informations sur la carte et augmenterons le tirage de 5 000 à 10 000 copies. Par ailleurs, l'Association accordera une assistance financière et technique à l'organisation du 7e jamboree provincial qui se tiendra en région en février 1991. Deux mille motoneigistes sont attendus et le point central des activités se situera à Rivière-du-Loup. D'autre part, un sentier américain convergera dès l'an prochain vers le poste de douane de Pohénégamook et permettra une jonction importante avec les sentiers de notre région.

5. Dépliant "Circuit inter-régional" (SODES)

Nous continuerons à distribuer la balance des stocks de ce dépliant au cours de l'été 1990. Par contre, aucun investissement n'est prévu dans ce projet pour la prochaine année.

Rapport d'activités 1989-1990

6. Programme d'aide à l'édition

Le programme a permis à plusieurs de nos membres associés de profiter de 6 500$ en retour sur leur projet de production de dépliants, brochures et de cartes. Ce programme demeure très populaire.

B. Publicité

1. Plan média

Nous avons envoyé à tous nos membres au cours de l'année deux plans média. Chaque plan expliquait les campagnes de publicité et promotion prévues pour les produits hiver et été.

2. Programme de publicité coopérative

Nous avons dépensé entièrement l'enveloppe budgétaire prévue dans ce programme. Les placements ont totalisé 56 400$ en 1989-1990, comparativement à 50 830$ l'an dernier. Nous avons fait très peu de promotion du programme étant donné la limite de l'enveloppe dont nous disposions.

Plan d'action 1990-1991

6. Programme d'aide à l'édition

Le programme sera maintenu en 1990-1991. Cependant l'enveloppe de retour sera ramenée à 5 500$ et le montant maximum accordé à chacune des entreprises et/ou intervenants est fixé à 500$ jusqu'à épuisement du budget global. Dorénavant les projets d'affiches seront admissibles.

B. Publicité

1. Plan média

La modification apportée l'an dernier à la présentation des plans média fut appréciée. Cette année, trois plans seront adressés à nos membres (campagnes d'automne, d'hiver et d'été). La responsable de la publicité ajoutera des avis techniques sur la nature et la portée de chacun des projets de placement.

2. Programme de publicité coopérative

Nous négocierons avec le Ministère une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour qu'elle passe de 25 000$ à 40 000$. Les placements prévisibles pour la prochaine année seraient de l'ordre de 80 000$ si le Ministère nous accordait l'augmentation souhaitée.

Rapport d'activités 1989-1990

3. Cahier spécial sur le Bas-Saint-Laurent

Le samedi 31 mars 1990, un cahier spécial de 12 pages était encarté à 350 000 copies dans le journal "La Presse". Cette opération publicitaire coincidait avec notre participation au salon Camping, Plein Air, Chasse et Pêche à Montréal. Les demandes d'information suite à cette parution ont été très nombreuses.

4. Projet des cartes postales

Nous avons coordonné un regroupement d'achat pour la production de cartes postales sur notre région. Plus de 40 000 cartes furent imprimées.

Service de la promotion

1. Les salons

Nous avons été présents à la Bourse touristique de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) en octobre 1989. Nous avons participé avec la collaboration de trois Corporations touristiques de zone (Bic/Saint-Fabien, Trois-Pistoles et Témiscouata) au salon Camping, Plein Air, Chasse et Pêche de Montréal, du 29 mars au 8 avril dernier. Nous avons assuré une présence au salon de la Femme à Québec, du 26 au 29 avril, et également au Congrès de l'Union des municipalités de Québec (UMQ) à Québec, du 3 au 5 mai 1990.

Plan d'action 1990-1991

3. Cahier spécial sur le Bas-Saint-Laurent

Nous allons évaluer sérieusement cette formule. Il est possible qu'une autre approche commerciale pour rejoindre le marché de Montréal soit proposée à nos membres au cours de l'automne.

4. Projet des cartes postales

Suite à l'expérience de 1990, il sera possible de constituer un autre regroupement pour l'an prochain.

Service de la promotion

1. Les salons

Au printemps 1991, l'Association assurera une présence à un des salons de Montréal et de Québec. Nous participerons cette année au salon de ski de Halifax en octobre 1990 et nous assisterons au Congrès de la Fédération des Clubs de motoneige de Québec en septembre 1990.

Rapport d'activités 1989-1990

2. Campagne de promotion à la radio

Nous avons tenu au mois d'août notre campagne de promotion à la radio sur le marché de Québec. Habituellement, cette campagne se faisait au printemps de chaque année, mais dans le but de favoriser l'étalement de la saison à l'automne, nous avons reporté de trois mois le début de cette opération. Avec la participation de nos membres par les gratuités offertes et l'investissement de l'Association, plus de 25 000$ ont été obtenus en temps d'antenne sur une période de trois semaines à CITF-FM.

3. Accueil des journalistes

Nous avons reçu une dizaine de journalistes au cours de l'année. Ce résultat est une nette amélioration par rapport aux années antérieures. Nous avons établi avec le ministère du Tourisme un mécanisme de suivi pour la couverture de presse accordée par ces journalistes.

4. Voyage de familiarisation

Nous avons organisé en collaboration avec l'A.T.R. de la Gaspésie un voyage de familiarisation pour des grossistes en voyage et des journalistes montréalais spécialisés dans le produit ski. Cette activité s'est tenue à la mi mars 1990 et fut un succès.

Plan d'action 1990-1991

2. Campagne de promotion à la radio

Cette année, nous remplacerons cette opération par une campagne de publi-postage auprès de 4 000 clients de la région de Québec qui sont déjà venus ou qui ont manifesté de l'intérêt pour une visite au Bas-Saint-Laurent. Les envois seront effectués vers la mi-août.

3. Accueil des journalistes

Nous accentuerons nos efforts pour l'accueil des journalistes. De plus, cette année nous recevrons la visite d'une personnalité artistique dans le cadre des capsules touristiques sur le réseau Radiomutuel.

4. Voyage de familiarisation

Nous essaierons d'obtenir un voyage de familiarisation dans le cadre des activités para Bourse touristique organisé par l'APAQ en octobre 1990. Des grossistes en voyages du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis font partie de ce voyage. D'autres voyages de familiarisation sont prévus dans le cadre du programme de commercialisation internationale.

Rapport d'activités 1989-1990

5. Affichage le long des routes

Le projet fut retiré du plan d'action en septembre 1989.

6. Comtés "circuit" et "séjour" du ministère du Tourisme

Nous avons assuré une présence au comité produit "circuit" et suivi de près les démarches du produit "séjour". D'ailleurs, notre région fut reconnue à l'intérieur des quatre pôles de séjour au Québec.

SERVICE DE L'ACCUEIL ET DES RENSEIGNEMENTS

1. Réseau des bureaux d'accueil et d'information touristique

Nous avons dû assouplir certains critères de notre politique d'accueil pour l'opération des bureaux au cours de l'été 1989. Le problème réside dans le financement nécessaire pour l'embauche de ressources. Chaque bureau a fait l'objet d'une évaluation serrée au cours de l'été, sur le respect des normes contenues dans notre politique d'accueil.

Plan d'action 1990-1991

5. Affichage le long des routes

Aucun projet

6. Comités "circuit", "séjour" et "motoneige" du ministère du Tourisme

Nous allons continuer à participer aux travaux des comités. Nous ferons du recrutement auprès de nos entreprises pour qu'elles se joignent au regroupement "Hostellerie de villégiature du Québec". Nous allons assurer une présence au comité produit "motoneige".

SERVICE DE L'ACCUEIL ET DES RENSEIGNEMENTS

1. Réseau des bureaux d'accueil et d'information touristique

Nous continuerons à superviser le réseau tout au long de la saison estivale 1990. Nous approvisionnerons les bureaux en documentation au début de juin. Chaque membre sera invité à envoyer son matériel au bureau de l'A.T.R. et la distribution sera assurée dans chaque BIT. Nous évaluerons la participation financière de l'Association pour l'embauche d'une ressource de la mi-mai à la mi-octobre à la Maison Touristique du Bas-Saint-Laurent.

Rapport d'activités 1989-1990

2. Financement des ressources humaines pour le réseau d'accueil et d'information touristique

Le comité mixte sur l'accueil ATR/MTO s'est penché tout au long de l'année sur ce dossier. Actuellement, le Ministère a posé un diagnostic sur l'ensemble des bureaux d'information au Québec. Nous tenterons de préciser des normes en vue d'établir un programme visant à financer les bureaux d'accueil en région. Normalement, le projet normatif serait connu en septembre et s'il y a entente avec le MTO, une demande d'aide financière sera adressée au Conseil du Trésor pour financer le nouveau programme.

3. Programme Maisons régionales

Nous avons finalisé le dossier de relocalisation du bureau d'information touristique de Bic à Saint-Fabien.

4. Sessions de formation pour les préposé(e)s

Près de trente préposé(e)s à l'accueil ont suivi la formation théorique et la session de familiarisation en juin 1989.

Plan d'action 1990-1991

2. Financement des ressources humaines pour le réseau d'accueil et d'information touristique

Nous continuerons de collaborer avec le MTO. Le comité des gestionnaires de nos bureaux sera informé tout au long des travaux.. Pour la saison 1990, l'A.T.R. et les gestionnaires essaieront de trouver des solutions à court terme pour le financement des ressources humaines nécesssaires à l'opération des BIT. Nous avons multiplié depuis le début de mai nos pressions politiques pour que le ministère du Tourisme reconnaisse sa responsabilité dans ce dossier.

3. Programme Maisons régionales

Aucun dossier en 1990-1991

4. Sessions de formation pour les préposé(e)s

Le contenu de la formation sera modifié quelque peu pour la prochain session qui se tiendra à la mi-juin. L'Association a décidé de ne plus imposer de coût d'inscription à cette session de formation. En 1989, les gestionnaires déboursaient près de 140$ par préposé pour cette session qui est obligatoire.

Rapport d'activités 1989-1990

5. Bulletin d'information

Nous avons produit seulement un bulletin d'information au cours de l'année. Cependant, nous avons rajeuni l'image de notre bulletin de liaison.

6. Centre infotouriste de Montréal (CIM)

L'an passé seulement trois entreprises ont réservé un espace au nouveau Centre d'information touristique de Montréal. Nous avons moussé davantage la promotion de ce centre auprès de nos intervenants.

7. Tours guidés

Nous avons encadré seulement les tours guidés d'envergure régionale.

8. Cueillette d'information

La mise à jour des informations s'est poursuivie.

9. Comité mixte sur l'accueil ATR/MTO

Nous avons participé à quatre rencontres de travail pour débattre des dossiers comme: le financement du guide touristique, la signalisation touristique, les relais touristiques et le financement du réseau d'accueil.

Plan d'action 1990-1991

5. Bulletin d'information

Nous prévoyons produire trois bulletins en 1990-1991.

6. Centre infotouriste de Montréal (CIM)

Au mois de mai ,21 entreprises de notre région ont réservé leur espace à CIM. Nous continuerons à promouvoir ce service auprès de nos membres.

7. Tours guidés

Le même encadrement qu'au cours de l'année 1989-1990. Le tarif des tours guidés est majoré cette année, tel que prévu.

8. Cueillette d'information

La mise à jour des informations se poursuivra. Toutes les données seront saisies sur notre nouveau programme informatisé.

9. Comité mixte sur l'accueil ATR/MTO

Nous continuerons à suivre les travaux de ce comité.

Rapport d'activités 1989-1990

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

1. Support technique aux promoteurs

Nous avons conseillé plusieurs promoteurs dans leur projet. Nous avons coordonné une table de travail pour les intervenants touristiques de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

2. Plan de développement touristique du Bas-Saint-Laurent

Nous avons continué à diffuser notre stratégie auprès des collaborateurs et des firmes d'experts conseil. Cependant, la réunion des membres du comité de gestion ne s'est pas tenue telle que prévue.

3. Développement du produit (packaging)

Nos Corporations touristiques de zone ont entrepris l'opération de l'organisation de l'offre touristique en privilégiant l'approche forfaitaire. La zone de Rimouski-Neigette a terminé l'opération tandis que les Basques, Rivière-du-Loup et le Kamouraska sont en démarche.

Plan d'action 1990-1991

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

1. Support technique aux promoteurs

Nous voulons accentuer nos efforts cette année auprès des promoteurs pour les assister dans la défense de leurs dossiers auprès des instances gouvernementales.

2. Plan de développement touristique du Bas-Saint-Laurent

Nous tiendrons à l'automne durant deux jours des assises avec nos membres pour préciser nos axes de développement pour les prochaines années. Nous ferons le point sur le développement et la mise en marché de notre offre touristique depuis deux ans et nous traiterons des orientations pour les trois prochaines années.

3. Développement du produit (packaging)

Nous poursuivrons l'encadrement des opérations dans chacune de nos zones et nous assisterons le Témiscouata pour que la démarche débute à l'automne. Nous souhaitons que toutes nos zones soient prêtes pour la saison 1991.

Rapport d'activités 1989-1990

4. Formation

Nous avons présenté au cours de l'automne et de l'hiver six modules de formation sur mesure. Le recrutement s'est avéré un peu plus difficile que l'an passé. Le taux de satisfaction des gens qui suivent les cours est très élevé.

5. Signalisation touristique

Nous avons donné des avis au MTO sur les projets de signalisation de nos membres.

6. Rencontre de concertation avec les Corporations touristiques de zone (CTZ)

Nous avons tenu quatre rencontres de travail avec nos CTZ. Les dossiers discutés: le plan média, les campagnes sur le marché de Montréal et Québec, le packaging touristique, la semaine nationale de sensibilisation au tourisme et le projet des cartes postales.

Plan d'action 1990-1991

4. Formation

Nous allons réévaluer la formule actuelle et déciderons à l'automne avec la Commission de Formation professionnelle quelle sera l'approche pour la saison 1990-1991.

5. Signalisation touristique

Nous continuerons à assurer un suivi à l'implantation de nouveaux projets en région.

6. Rencontre de concertation avec les Corporations touristiques de zone (CTZ)

Nous poursuivrons le travail amorcé. Quatre rencontres sont prévues. Nous établirons des critères pour définir la reconnaissance officielle d'une CTZ.

7. Projet de la nouvelle règlementation sur les établissements touristiques

Nous ferons une consultation auprès du milieu pour émettre des avis auprès du Ministère sur la nouvelle règlementation sur les établissements touristiques.

Rapport d'activités 1989-1990

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DES PROJETS SPÉCIAUX

1. Finance

Nous avons ramené le déficit accumulé de 7 530$ à 2 123$. Nous avons établi une politique salariale pour le personnel.

2. Informatique

Nous avons acheté l'équipement informatique et embauché une ressource grâce au Programme de Développement de l'Emploi (PDE) du gouvernement fédéral pour préparer nos programmes.

3. Grands Prix du tourisme régional

La cinquième édition des Grands Prix du tourisme régional s'est tenue à l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski à guichets fermés. Les gagnants dans les différentes catégories sont: ACCUEIL: Pohénégamook Santé Plein Air (finaliste au gala national), DÉVELOPPEMENT: Société linnéenne Saint-Laurent Inc. de Rivière-du-Loup, ÉVÉNEMENT: Club de motocross louperivois de Rivière-du-Loup, PROMOTION: Auberge La Gourmandière de Pohénégamook, PETITE ENTREPRISE BRADOR: Auberge La Gourmandière de Pohénégamook, PERSONNALITÉ TOURISTIQUE DE L'ANNÉE 1989: monsieur Richard Michaud.

Plan d'action 1990-1991

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DES PROJETS SPÉCIAUX

1. Finance

Nous poursuivrons les contrôles au niveau de nos revenus et de nos dépenses. Un projet de structure de membership modifiée et une grille de cotisation ajustée en conséquence seront soumis aux membres à l'assemblée générale annuelle.

2. Informatique

Nous continuerons l'implantation du système informatique. Le personnel suivra une session de formation à l'automne pour l'utilisation du système et des programmes.

3. Grands Prix du tourisme régional

Nous préparerons la tenue des Grands Prix régionaux pour avril 1991. Nous essaierons d'associer d'autres commanditaires à l'événement.

Rapport d'activités 1989-1990

SERVICE DE LA COMMERCIALISATION INTERNATIONALE

Nous avons finalisé la planification du programme. Trente entreprises de notre région se sont associées au programme. Nous avons convenu d'installer le bureau de Tourisme Bas-Saint-Laurent / Gaspésie à Sainte-Flavie, un démarcheur et un assistant démarcheur sont embauchés pour encadrer l'opération. Nous avons participé à la Bourse touristique de Montréal, à Atelier Canada à Paris, à Rendez-vous Canada à Ottawa et nous étions au "media days" de Boston, New-York et Los Angeles. Nous avons fait des placements publicitaires dans des revues de voyagistes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nous avons tenu quatre réunions du Conseil d'administration et des réunions du Comité exécutif. Nous avons préparé un nouveau guide de services de l'Association touristique régionale. Nous avons participé au suivi des négociations de notre protocole d'entente avec le ministère du Tourisme et aux réunions des Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ).

Plan d'action 1990-1991

SERVICE DE LA COMMERCIALISATION INTERNATIONALE

Nous allons produire des outils de vente: manuel de vente, brochure de positionnement, vidéos, dépliant d'appel et argumentaire de vente. Nous participerons aux salons de Rendez-vous Canada, Atelier Canada à Paris, World Travel Market à Londres, Market Place en Californie, à l' International Travel Industry à Chicago, NTA, ABA, OMCA, APAQ. Nous effectuerons des placements publicitaires dans les revues spécialisées et des voyages de familiarisation sont prévus pour l'automne 1990 et le printemps 1991. Notre démarcheur et l' assistante accorderont un appui aux grossistes, aux tours opérateurs et aux agences réceptives dans la préparation de leurs voyages dans notre région.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nous tiendrons quatre réunions du Conseil d'administration et dix réunions du Comité exécutif. Les règlements généraux de notre Corporation seront modifiés pour permettre d'insérer un administrateur de plus au Comité exécutif (5 administrateurs). Nous ferons une mise à jour du guide des services.

S T R U C T U R E D U M E M B E R S H I P
(p r o j e t)

1- HÉBERGEMENT

1.1	Hôtels	75$ de base / 2$/chambre	+ 50$ bar
1.2	Motels		+ 50$ salle à manger
1.3	Auberges		+ 50$ salle réunion
1.4	Camping		
1.4.1	Aménagé	75$ de base / 1$ / site	
1.4.2	Sauvage	75$ de base / 1$ / site	
1.5	Chalets - Condos - Cabines		50$
1.6	Autres modes d'hébergement		50$
1.6.1	Gîtes du passant		50$
1.6.2	Petites auberges		50$
1.6.3	Hébergement à la ferme		50$
1.6.4	Auberges de jeunesse		50$
1.6.5	Hébergement en institution		75$ b./0,50$ chambre
1.6.6	Hébergement à la campagne		50$
1.7	Autres catégories		75$

2- RESTAURATION - BARS - CABANES A SUCRE

2.1	Restaurants	75$ de base / 1$ place, max. 200$
2.2	Bars	75$
2.3	Cabanes à sucre	75$

3- ORG. SPORT / PLEIN AIR 75$ b. + 50$ si hébergement et/ou bar et/ou salle réunion

3.1	Centres de ski	
3.1.1	Ski de fond, raquette	
3.1.2	Ski alpin	
3.2	Zec / pourvoirie	
3.3	Golf	
3.4	Base de plein air	
3.4.1	Bases de plein air	
3.4.2	Centres de plein air	
3.4.3	Colonies de vacances	
3.5	Centres d'interprétation de la nature	
3.6	Croisières	
3.7	Parcs, Réserves, Centres éducatifs	
3.8	Nautisme	
3.8.1	Marina	
3.8.2	Plages publiques - piscines publiques	
3.8.3	Ecoles voile - plongée	
3.8.4	Canotage	
3.8.5	Traversiers	75$ ou 1,35$/pass. ou 2,50$/voit.
3.9	Equitation	
3.10	Motoneige (club)	50$
3.11	Pêche	
3.11.1	Piscicultures	
3.11.2	Pêche en étang	
3.11.3	Pêche blanche	

4-	**ATTRAITS / ACTIVITÉS CULTURELLES**	75$
	4.1 Musées	
	4.2 Théâtres	
	4.3 Sites historiques	
	4.4 Centres d'Art	
	4.5 Camps musicaux	
	4.6 Architecture	
	4.7 Autres (Observatoire)	
5-	**ÉVÉNEMENTS / FESTIVALS**	75$
6-	**CORPORATIONS TOURISTIQUES DE ZONE**	75$
7-	**CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT / CONSULTANTS**	75$
8-	**CHAMBRES DE COMMERCES / ASSOCIATIONS DE MARCHANDS**	75$
9-	**ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**	75$
	9.1 Gestionnaires	
	9.2 Attraits touristiques	
10-	**ORGANISMES RÉGIONAUX / ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**	100$
11-	**INSTITUTIONS FINANCIERES / ENTREPRISES INDUSTRIELLES / POISSONNERIES**	
	11.1 Institutions financières	100$
	11.2 Entreprises industrielles	100$
	11.3 Poissonneries	50$
12-	**MEMBRES INDIVIDUELS**	25$
13-	**MEMBRES HORS RÉGION**	**même taux que régionaux**
14-	**VILLE ET MUNICIPALITÉS**	**0,11$ per capita, minimum** 100$
15-	**AUTRES CATÉGORIES**	

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE

DU BAS ST-LAURENT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 1990

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Fonds d'opérations	
Recettes et dépenses	3
Déficit	4
Bilan	5
Fonds d'immobilisations	
Bilan	6
Notes complémentaires	7 à 10
Renseignements supplémentaires	11 à 15

300, boul. Hôtel-de-Ville
Rivière du Loup, Québec G5R 3Y7
(418) 862-6396

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ
Comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs et aux membres de
L'Association Touristique du Bas St-Laurent

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'opérations et d'immobilisations de la société L'Association Touristique du Bas St-Laurent au 31 mars 1990, ainsi que les états des recettes et dépenses, du déficit et du capital immobilisé de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1990, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables décrites à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond Chabot Martin Paré

Comptables agréés.

Rivière-du-Loup,
le 18 mai 1990.

Bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	Budget proraté 1989-90	1990	1989
	$	$	$
Recettes générales	291 850	312 182	301 326
Dépenses générales	248 213	264 402	235 869
	43 637	47 780	65 457
Recettes spécifiques	503 978	476 086	531 690
Dépenses spécifiques	539 696	518 459	576 165
	(35 718)	(42 373)	(44 475)
Excédent des recettes sur les dépenses	7 919	5 407	20 982

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990 $	1989 $
Solde au début	7 530	28 512
Excédent des recettes sur les dépenses	5 407	20 982
Solde à la fin	2 123	7 530

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

BILAN

AU 31 MARS 1990

	1990 $	1989 $
ACTIF		
Encaisse	4 733	3 903
Débiteurs (note 4)	174 338	127 994
Frais payés d'avance	7 093	2 419
	186 164	134 316
PASSIF ET DÉFICIT		
Découvert bancaire	10 475	
Emprunt bancaire (note 6)	47 400	
Comptes fournisseurs et frais courus	125 499	133 420
Subvention reçue d'avance	4 913	8 426
	188 287	141 846
Déficit	(2 123)	(7 530)
	186 164	134 316

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

..... Administrateur

..... Administrateur

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'IMMOBILISATIONS

BILAN

AU 31 MARS 1990

	1990 $	1989 $
ACTIF		
Immobilisations, au coût (note 5)	58 888	47 114
PASSIF		
Dette à long terme (note 7)	12 358	12 830
CAPITAL IMMOBILISÉ		
Solde au début	34 284	24 926
Acquisition d'immobilisations	5 674	2 367
Remboursement de la dette à long terme	6 572	6 991
Solde à la fin	46 530	34 284
	58 888	47 114

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

..... Administrateur

..... Administrateur

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1990

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, un organisme sans but lucratif, constituée selon la troisième partie de la Loi des compagnies (Québec), fait la promotion et le développement touristique de la région du Bas St-Laurent.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à l'opération et à l'administration de la société.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les immobilisations ainsi que la dette à long terme s'y rapportant.

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et ne sont pas amorties.

Comptabilisation des recettes et dépenses

Les acquisitions d'immobilisations qui ne sont pas financées par un emprunt à long terme sont imputées aux dépenses d'immobilisations à même les recettes.

Les intérêts et le remboursement de l'emprunt à long terme sont imputés aux dépenses.

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1990

3 - INFORMATIONS SUR LES RECETTES ET DÉPENSES

	1990	1989
	$	$
Subventions		
De base - Ministère du Tourisme	105 000	105 000
Contribution du milieu	66 255	60 000
Membership	83 745	90 000
Plan de marketing	88 963	96 625
Maison régionale	5 018	45 000
Publicité Coop	25 711	23 020
Guide Touristique	49 900	49 900
P.D.E.	3 175	11 983
Défi	5 751	5 750
Intérêts sur la dette à long terme	2 397	1 500
Remboursements d'emprunts à long terme	6 572	6 991
Acquisitions d'immobilisations	5 674	2 367

4 - DÉBITEURS

	1990	1989
	$	$
Comptes clients	92 872	84 237
Subventions à recevoir	81 466	43 757
	174 338	127 994

5 - IMMOBILISATIONS

	1989	1990	
	Coût	Acquisition	Coût
	$	$	$
Mobilier, équipement de bureau et enseigne	16 631	5 674	22 305
Automobile	17 458		17 458
Équipement de bureau loué en vertu de contrat de location-acquisition	13 025	6 100	19 125
	47 114	11 774	58 888

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1990

6 - EMPRUNT BANCAIRE

Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

7 - DETTE A LONG TERME

	1990	1989
	$	$
Obligations relatives aux biens loués, à un taux d'intérêt de 18.35 %, remboursables par versements mensuels de 306 $, échéant en septembre 1991	4 775	
Obligations relatives aux biens loués, à un taux d'intérêt de 16 %, remboursables par versements mensuels de 312 $, échéant en avril 1989		308
Emprunt bancaire (privilège sur automobile dont le coût est de 17 458 $), comportant un intérêt de 12.25 %, remboursable par mensualités de 517 $, capital et intérêts, échéant en juillet 1991	7 583	12 522
	12 358	12 830

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

	Obligations relatives aux biens loués	Autres emprunts à long terme
	$	$
1991	3 667	5 583
1992	1 833	2 000
Total des paiements minimums exigibles	5 500	
Montants inclus dans les paiements minimums exigibles		
Frais d'intérêts	725	
	4 775	

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1990

8 - ENGAGEMENTS

La société est engagée d'après un contrat de location échéant le 30 juin 1991 à verser une somme totale de 12 255 $ pour l'espace de bureau.

Aucun avis n'étant donné de l'expiration du bail, le bail se renouvelle automatiquement jusqu'au 30 juin 1991 au même montant: soit 817 $ par mois.

9 - AIDE ET SUBVENTION GOUVERNEMENTALES

L'organisme a signé un protocole d'entente avec le ministre du Tourisme pour une période de trois ans échéant le 15 avril 1990. Au cours de l'exercice, une aide de 255 000 $ a été comptabilisée aux revenus.

L'organisme s'engage à consacrer les ressources nécessaires pour le développement et la promotion touristique, à être maître d'oeuvre en matière d'accueil et d'information et à participer annuellement à l'organisation des Grands Prix du Tourisme.

De plus, l'organisme a signé un protocole d'entente avec le ministre du Tourisme pour une période de trois ans, échéant en juin 1991, pour la mise à jour du Guide Touristique Régional. Au cours de l'exercice, une aide de 49 900 $ a été comptabilisée aux revenus. L'organisme pourra se prévaloir d'une aide de 49 900 $ pour l'exercice 1990-1991.

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	Réel 1990	Budget 1989-90
	$	$
RECETTES GLOBALES		
Subvention de base	105 000	105 000
Subvention contribution du milieu	66 255	60 000
Subvention membership	83 745	90 000
Subvention P.D.E. '90	3 175	
Subvention Défi '89	5 751	5 750
Membres	31 436	29 000
Membres associés	52 309	63 000
Subvention Guide '90	20 000	20 000
Achat du guide MTO	29 900	29 900
Vente de publicité pour guide	56 630	54 000
Subvention publicité Coop	25 711	25 000
Publicité Coop milieu	30 694	36 000
Programme - Aide à l'édition	113 711	105 000
Maison régionale MTO	5 018	5 020
Salons 89	8 052	6 716
Grands Prix du Tourisme	5 815	5 400
Voyages de familiarisation	837	500
Accueil des journalistes	600	
Campagne de promotion	2 525	2 636
Session de formation	2 698	2 698
Tours guidés	2 490	2 475
Bulletin d'information	75	100
Automobile	1 200	1 200
Guide du promoteur	430	300
Dépliant hiver	16 265	13 350
Cartes motoneiges	2 725	2 700
Intérêts	4	100
Remboursement de la taxe fédérale	19 991	2 000
Divers	159	
Vente d'articles promotionnels	3 361	2 983
Plan marketing - Milieu	2 743	12 500
Plan marketing - MEIR	88 963	112 500
	788 268	795 828

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	Réel 1990	Budget 1989-90
	$	$
DÉPENSES GLOBALES		
Salaires permanents et charges sociales	145 462	131 000
Salaires des étudiants	9 302	9 302
Salaire P.D.E. '90	3 175	
Photographe	115	300
Guide touristique '90	97 690	75 000
Publicité Coop - Milieu	53 952	60 000
Aide à l'édition - Intervenants	102 109	105 000
Aide à l'édition - Remboursement	6 533	9 500
Programme de soutien CTZ	67 104	78 750
Maison régionale MTO	5 018	5 020
Maison régionale milieu	1 986	2 000
Salons 89	9 749	7 330
Grands Prix du Tourisme	6 740	6 250
Assemblée générale	1 251	1 251
Voyages de familiarisation	837	
Accueil des journalistes	1 266	1 063
Campagne de promotion	8 262	10 174
Session de formation	1 872	1 872
Tours guidés	1 025	602
Guide des services	1 145	1 145
Bulletin d'information	2 231	2 000
Guide du promoteur	55	55
Dépliant hiver	19 380	17 350
Cartes motoneiges	3 572	3 000
Dépliant Sodes	2 100	6 300
Intérêts et frais bancaires	2 486	1 500
Intérêts et remboursements d'emprunts	2 769	3 075
Intérêts et remboursement de l'emprunt automobile	6 200	6 200
Divers	1 474	1 030
Articles promotionnels	3 591	1 700
Frais de représentation	6 500	6 500
Frais de voyages - Administration	7 719	6 000
Frais de voyages - Bureau	14 491	15 000
Dépenses d'automobile	4 207	4 000
Loyer	9 433	9 430
Télécommunications	10 447	10 000

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	Réel 1990	Budget 1989-90
	$	$
DÉPENSES GLOBALES (suite)		
Matériel de bureau	11 727	7 000
Envois postaux	7 105	6 500
Location d'équipements	1 146	1 200
Entretien et réparations	228	250
Dépenses en immobilisations	5 674	4 660
Abonnement - Revues	432	600
Adhésion membres	861	1 000
Adhésion ATRAQ	4 000	4 000
Taxes locatives, commission de la santé et sécurité du travail, commission des normes du travail et assurances générales	2 509	4 000
Honoraires professionnels	8 629	5 500
Mauvaises créances	685	4 500
Plan marketing - Milieu	29 654	37 500
Plan marketing - MEIR	88 963	112 500
	782 861	787 909

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
RECETTES GÉNÉRALES		
Subvention de base	105 000	105 000
Subvention contribution du milieu	66 255	58 683
Subvention membership	83 745	91 317
Subvention Défi '89	5 751	6 143
Membres	31 436	29 200
Intérêts	4	429
Remboursement de la taxe fédérale	19 991	10 462
Escomptes		92
	312 182	301 326
DÉPENSES GÉNÉRALES		
Salaires permanents et charges sociales	145 462	124 439
Salaires des étudiants	9 302	11 629
Photographe	115	1 204
Maison Régionale - Milieu	1 986	5 000
Assemblée générale	1 251	
Accueil des journalistes		444
Guide des services	1 145	
Dépliant Sodes	2 100	
Intérêts et frais bancaires	2 486	4 670
Intérêts et remboursements d'emprunts	8 969	8 491
Frais de représentation	6 500	6 050
Frais de voyages - Administration	7 719	7 706
Frais de voyages - Bureau	14 491	14 574
Loyer	9 433	7 880
Télécommunications	10 447	8 926
Matériel de bureau	11 727	7 008
Envois postaux	7 105	7 192
Location d'équipements	1 146	1 366
Entretien et réparations	228	492
Dépenses en immobilisations	5 674	2 367
Abonnements - Revues	432	683
Adhésion membres	861	661
Adhésion ATRAQ	4 000	3 523
Taxes locatives, commission de la santé et sécurité du travail, commission des normes du travail et assurances générales	2 509	3 047
Honoraires professionnels	8 629	6 145
Mauvaises créances	685	2 372
	264 402	235 869
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	47 780	65 457

L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS ST-LAURENT

FONDS D'OPÉRATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)
	$	$	$
RECETTES ET DÉPENSES SPÉCIFIQUES			
P.D.E. '90	3 175	3 175	
Membres associés - Soutien CTZ	52 309	67 104	(14 795)
Guide Touristique 90	106 530	97 690	8 840
Programme - Publicité Coop	56 405	53 952	2 453
Programme - Aide à l'édition	113 711	108 642	5 069
Maison régionale MTO	5 018	5 018	
Salons 89	8 052	9 749	(1 697)
Grands Prix du Tourisme	5 815	6 740	(925)
Voyages de familiarisation	837	837	
Accueil des journalistes	600	1 266	(666)
Campagne de promotion	2 525	8 262	(5 737)
Session de formation	2 698	1 872	826
Tours guidés	2 490	1 025	1 465
Bulletin d'information	75	2 231	(2 156)
Automobile	1 200	4 207	(3 007)
Guide du promoteur	430	55	375
Dépliant hiver	16 265	19 380	(3 115)
Cartes motoneiges	2 725	3 572	(847)
Divers	159	1 474	(1 315)
Vente d'articles promotionnels	3 361	3 591	(230)
Plan marketing - Milieu	2 743	29 654	(26 911)
Plan marketing - Meir	88 963	88 963	
	476 086	518 459	(42 373)

B U D G E T P R O F O R M A

1 9 9 0 - 1 9 9 1

Revenus	Cumulatif 31-03-1990	Pro forma 1990-1991
300 subvention de base	105 000	105 000
305 subv./contr. milieu	66 255	60 000
310 subv. membership	83 745	90 000
313 défi 1989 / P.D.E.	8 926	4 500
315 membres	31 436	31 500
320 membres affiliés	52 309	63 000
325 subv. Guide '90	20 000	20 000
330 achat guide par MTQ	29 900	29 900
335 vente pub. Guide '90	56 630	56 000
340 sub. pub. coop.	25 711	25 000
350 pub. coop - milieu	30 694	36 000
360 aide à l'édition	113 711	80 000
370 maison régionale - MTO/CIM	5 018	5 400
375 maison régionale - milieu	---	---
395 salons	8 052	5 000
400 grands prix tourisme	5 815	2 000
410 voyages de familiarisation	837	1 500

420	campagne de promotion	2 525	500
425	session de formation	2 698	---
430	tours guidés	2 490	2 500
440	bulletin d'information	75	300
441	automobile	1 200	1 500
445	guide du promoteur	430	100
450	dépliant "ski" et brochure hiver	16 265	5 000
465	dépliant "motoneiges"	2 725	4 000
470	intérêts	4	---
475	remb. taxe fédérale	19 991	9 700
480	divers	159	---
482	vente d'art. promo./cartes postales	3 361	7 000
490	escomptes	---	---
495	plan marketing - milieu	2 743	26 250
496	plan marketing - MEIR	88 963	105 000
	TOTAL	788 268$	776 650$

B U D G E T P R O F O R M A

1 9 9 0 - 1 9 9 1

Dépenses		Cumulatif 31-03-1990	Pro forma 1990-1991
500	salaires permanents et B.M.	145 462	173 000
501	salaires étudiants / P.D.E.	12 477	4 500
510	photographe	115	---
515	guide touristique	97 690	93 700
520	publicité coop - placement	53 952	60 000
525	Aide à l'édition - intervenants	102 109	80 000
528	Aide à l'édition - remboursement	6 533	5 500
529	programme de soutien CTZ	67 104	78 750
530	Maison régionale - MTO/CIM	5 018	3 750
532	Maison régionale - milieu	1 986	6 000
542	salons	9 749	7 000
545	Grands Prix du tourisme	6 740	2 000
548	Assemblée générale	1 251	1 300
550	voyages de fam./journalistes	837	1 800
553	accueil de journalistes	1 266	---
555	campagne de promotion	8 262	5 000
560	Session de formation	1 872	2 500

565	tours guidés	1 025	1 800
570	guide des services	1 145	700
575	bulletin d'information	2 231	2 000
580	guide du promoteur	55	---
585	dépliant "ski" et brochure "hiver"	19 380	5 000
590	affichage	---	---
595	dépliant SODES	2 100	---
600	dépliant "motoneige"	3 572	3 000
605	intérêts et frais de banque	2 486	1 500
610	intérêts et remb. d'emprunt	2 769	3 700
611	remboursement automobile	6 200	6 200
620	divers	1 474	720
625	articles promo./cartes postales	3 591	6 700
630	frais de représentation	6 500	7 900
635	frais de voyage - administrateurs	7 719	6 500
640	frais de voyage - bureau	14 491	16 000
641	frais automobile	4 207	4 000
645	loyer	9 433	9 430
650	téléphone	10 447	10 500

655	matériel de bureau	11 727	6 500
660	envois postaux	7 105	8 000
665	location d'équipements	1 146	1 200
670	entretien et réparation	228	750
675	dépenses en immobilisation	5 674	3 000
680	abonnements de revues	432	500
685	adhésion membres - colloques	861	500
690	adhésion à l'ATRAQ	4 000	4 000
700	taxe locative, CSST, CNT, ASSUR.	2 509	2 500
705	honoraires professionnels	8 629	6 500
710	mauvaises créances	685	1 500
715	plan marketing - milieu	29 654	26 250
716	plan marketing - MEIR	88 963	105 000
	TOTAL	782 861$	776 650$

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNÉE 1989-1990

DURÉE	M.R.C. DE KAMOURASKA	SECTEUR REPRÉSENTÉ
2 ans	M. Yvon Ouellet	Entreprises à but lucratif
1 an	M. Donald Gagné	Entreprises sans but lucratif
2 ans	M. Michael Schmouth	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
	M.R.C. DU TÉMISCOUATA	
1 an	M. Henri Dionne	Entreprises à but lucratif
2 ans	Mme Georgette B.-Gagné	Entreprises sans but lucratif
1 an	Mme Charlotte Caron	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
	M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP	
2 ans	M. Alain April	Entreprises à but lucratif
1 an	M. Marcel St-Pierre	Entreprises sans but lucratif
2 ans	M. Guy Ouellet	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
	M.R.C. DES BASQUES	
1 an	M. Daniel Gagnon	Entreprises à but lucratif
2 ans	M. Dave Gagnon	Entreprises sans but lucratif
1 an	M. Bernard Lebel	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
	M.R.C. DE RIMOUSKI/NEIGETTE ET DE LA MITIS	
2 ans	M. Jacques Turcotte	Entreprises à but lucratif
1 an	Mme Francine Chevrier	Entreprises sans but lucratif
2 ans	M. Jacques Turcotte	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
1 an	M. Maurice Pedneault	Corporation de développement économique

*Corporation touristique de zone ou Service touristique municipal

ELECTION 1990-1991

POSTE	DURÉE	M.R.C. DE KAMOURASKA	SECTEUR REPRÉSENTÉ
A-1	1 an	_____	Entreprises à but lucratif
A-2	2 ans	_____	Entreprises sans but lucratif
A-3	1 an	_____	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
		M.R.C. DU TÉMISCOUATA	
B-1	2 ans	_____	Entreprises à but lucratif
B-2	1 an	_____	Entreprises sans but lucratif
B-3	2 ans	_____	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
		M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP	
C-1	1 an	_____	Entreprises à but lucratif
C-2	2 ans	_____	Entreprises sans but lucratif
C-3	1 an	_____	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
		M.R.C. DES BASQUES	
D-1	2 ans	_____	Entreprises à but lucratif
D-2	1 an	_____	Entreprises sans but lucratif
D-3	2 ans	_____	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
		M.R.C. DE RIMOUSKI/NEIGETTE ET DE LA MITIS	
E-1	1 an	_____	Entreprises à but lucratif
E-2	2 ans	_____	Entreprises sans but lucratif
E-3	1 an	_____	*Corp. tour. de zone ou Serv. tour. municipal
F	2 ans	_____	Corporation de développement économique

*Corporation touristique de zone ou Service touristique municipal

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT

Personnel en poste

Serge Ouellet	Directeur général
Françoise Daigle	Directrice adjointe
Sylvie Marchand	Secrétaire de direction
Céline DesRochers	Responsable des projets spéciaux et de la comptabilité
Isabelle Côté	Responsable de la publicité et du guide touristique
Roberte Couture	Responsable de l'accueil et des renseignements